www.bry94.fr

la Vie à Bry

ville de Bry sur Marne

janvier 2012 n° 375

MEILLEURS VOEUX

sommaire

en actions

Le mot du maire – agenda du maire 3
Budget primitif 2012 4-5
Conseil municipal du 28 novembre et du 15 décembre 6
Enfouissement des réseaux : des travaux pour l'avenir 7
Office de tourisme : au cœur de Bry 8
Prévention des Risques des Mouvements de Terrain 9
Recensement : s'adapter à vos besoins
Stationnement : changement de disque
Rénovation de l'église saint-Gervais saint-Protais 10-11

côté jeunes

Projets jeunes : mode d'emploi 12-13
Devoir de mémoire 14

culture

Sculptures : les animaux sortent du bois 15-16
Médiathèque : tout un programme
Concert rencontre Bry-Thorigny
Ben1trio : concert intergénérationnel 17

sport

1 club 3 questions : Canoë Kayak club de Bry 18
La nuit du sport : 3e édition 19

solidaire

Loisirs Seniors 20
Téléthon : pari réussi
Lions Club de Bry : Loto solidaire
Interview : Association Les blouses roses 21
Petit coup de pouce : recherche bénévoles

parole aux élus 22

pratique 23

État-civil – petites annonces
Bloc-notes : nouvelles activités professionnelles

environnement

Réduisons nos déchets 26
Calendrier annuel de la collecte 27

Permanences en mairie

Infos impôts

par le centre des impôts
le 1er jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h
Sans rendez-vous
Porte C de la mairie (à droite de l'entrée principale).

Assistantes sociales

de la Circonscription d'Action Sanitaire et Sociale
Le jeudi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 48 71 58 60

Conseil conjugal

par l'Association pour le Couple et l'Enfant
Permanence à la Maison de la petite enfance
Le mardi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 42 07 49 74

Litiges entre particuliers

par le conciliateur de justice
Le vendredi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 06 80 46 14 44

Conseil juridique

par des avocats
Le samedi de 10 h à 11 h 30
Prendre rendez-vous en mairie Tél. : 01 45 16 68 00

Police nationale

Permanence à la police municipale
7 rue Paul Barilliet
Le lundi de 8 h 30 à 12 h et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

La Vie à Bry - janvier 2012 - n° 375 - Edité par la Ville de Bry-sur-Marne sur papier recyclé
1, Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne - Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Spilbauer
Directrice de la communication : J. Brouhot
Responsable de la communication : E. Chaillet
Rédaction : M. Haure, C. Roujas
Maquette : I. Viénot - Artémis Communication - Photos : I. Bonifaci, S. Courbarien, M. Haure, C. Roujas, P. Rue
Impression : Point 44 (IMPRIM'VERT) - Numéro tiré à 7 900 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

IMPRIM'VERT

Le journal municipal « La Vie à Bry » est distribué gratuitement en fin de mois dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre à la Mairie au 01 45 16 68 00

Agenda du maire

Vendredi 18 novembre
- Conseil d'administration de l'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien
- Séance plénière du Conseil régional

Mardi 22 novembre
- Soirée de présentation du rapport de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat aux commerçants de la ville

Jeudi 24 novembre
- Réunion au Ministère de l'Education nationale sur le futur collège/lycée international

Jeudi 1er décembre
- Salon de l'immobilier d'entreprise à Paris
- Commission « culture » et « transport » du Conseil régional d'Île-de-France

Vendredi 2 décembre
- Commission du Syndicat des Transports d'Île-de-France

Lundi 5 décembre
- Inauguration par le Président de la République à La Défense des nouvelles rames de RER A
- Commission du Syndicat des Transports d'Île-de-France
- Conseil municipal en commission : analyse des besoins sociaux

Mardi 6 décembre
- Réunion « Un enfant dans la ville »

Mercredi 7 décembre
- Trajet Bry-sur-Marne / Auber en cabine avec le conducteur d'un train du RER A
- Conseil d'administration du Syndicat des Transports d'Ile-de-France sur le budget

Mercredi 8 décembre
- Bureau de l'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien
- Rencontre avec le Directeur de Cabinet du Ministre de la Ville
- Espace collégiens : restitution des projets des jeunes

Jeudi 9 décembre
- Remise des colis aux Pères Blancs

2012, une année d'ambitions à Bry-sur-Marne

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2012. Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches, la réussite que ce soit sur un plan personnel comme professionnel.

2012 est pour la Ville de Bry-sur-Marne une année qui s'annonce ambitieuse car nous avons comme volonté forte de faire de notre charmante cité une ville résolument tournée vers l'avenir sans pour autant perdre notre identité et notre qualité de vie.

Tout d'abord ce mois-ci, j'ai souhaité vous consulter sur un sujet important qui nous touche tous : le Plan de Prévention des Risques de Mouvements de Terrain. Pour cela une lettre d'information vous a été distribuée vous invitant à vous exprimer sur ce projet. Pour que nous puissions échanger directement, j'ai souhaité organiser une réunion où je serai présent accompagné d'un expert et d'un représentant de l'État. Elle aura lieu le mardi 17 janvier à 20 h en salle du Conseil à l'Hôtel de Ville.

L'ambition pour la Ville c'est aussi d'améliorer sa desserte et la qualité des transports pour les Bryards. La consultation que nous avons organisé concernant les lignes de bus 120 et 210 a été très suivie puisque vous avez été nombreux à participer et à vous exprimer grâce aux coupons réponses et au site internet municipal. Le dépouillement a actuellement lieu et nous serons en mesure de vous restituer vos choix dans le courant du mois. D'ores et déjà un grand merci pour votre participation !

Exceptionnellement une nouvelle positive du côté du RER A : le 5 décembre dernier j'accompagnais le Président de la République à La Défense pour l'inauguration de nouvelles rames. Le rythme d'introduction sera de deux par mois ce qui améliorera à terme très nettement le confort des passagers et je ne peux que m'en réjouir.

Pour que nous puissions échanger sur ces sujets et sur les projets de la Ville, je vous invite à venir à la rencontre de l'équipe municipale à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population qui aura lieu le samedi 14 janvier à 18 h au gymnase Félix Faure (11, rue Félix Faure).

En attendant de pouvoir vous l'exprimer de vive voix, je vous souhaite de nouveau une excellente année 2012 !

Jean-Pierre SPILBAUER
Le Maire,
Conseiller Régional d'Île-de-France

vœux à la population

Jean-Pierre SPILBAUER, Maire, Conseiller régional d'Île-de-France,
et le Conseil municipal
vous invitent à la cérémonie des vœux à la population,

Samedi 14 janvier à 18 h
au gymnase Félix Faure (11 rue Félix Faure)

BUDGET 2012

Un budget dédié aux Bryards

Dans le difficile contexte financier international que nous vivons aujourd'hui, le vote du budget pour les collectivités territoriales est une période particulièrement délicate. Cependant, la politique budgétaire de la Ville va offrir la possibilité de financer des équipements neufs ou à rénover : le centre de loisirs, les écoles, la voirie, le très haut débit pour tous, la réhabilitation des terrains de sport.

Le budget d'investissement ainsi que le budget de fonctionnement représentent donc un total de 36 818 791 euros. La gestion et la maîtrise du budget nous permettent de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition.
Ces investissements seront réalisés en maitrisant notre endettement et avec pour objectif d'offrir aux bryards une qualité de service exceptionnelle et un cadre de vie amélioré.

Une ville en mouvement

Bry-sur-Marne est une ville dynamique avec de nombreux projets. Ces derniers sont mûrement réfléchis et tentent de répondre au mieux à vos attentes. Le budget est donc le reflet des actions qui sont menées chaque jour pour vous satisfaire dans tous les domaines.

La culture

À Bry, la culture va bon train et s'ouvre à tous les publics. C'est notamment le cas avec la médiathèque Jules Verne. Pour accueillir ses 5718 inscrits dans les meilleures conditions possibles, la médiathèque va prendre un coup de jeune avec la rénovation des peintures, des plafonds, la pose de nouveaux luminaires. Ces travaux permettront un meilleur déroulement des différentes animations proposées et offriront également un meilleur rendu des photos et des tableaux lors des expositions.
Le coût de ces travaux est estimé à 102 900 €.

Le sport

Pour optimiser l'utilisation du Parc des sports des Maisons Rouges, la Ville souhaite remplacer les terrains stabilisés actuels par du gazon synthétique, qui permet une pratique des sports sans discontinuité. De plus, ces terrains ne demandent que très peu d'entretien et répondent aux exigences écologiques. L'État et la Région ont adopté un dispositif de soutien au développement des terrains synthétiques. De cette façon, la Ville pourra bénéficier de subventions pour participer au financement de la première tranche de cet équipement qui représente en 2012 un investissement de 621 000 €.

Les écoles

Pour que nos petits Bryards évoluent sereinement, la Ville rénove chaque année ses cinq écoles (maternelle et primaire). Pour 2012, la deuxième tranche des travaux des fenêtres de l'école Henri Cahn va être entamée ce qui représente un montant de 210 000 € sur les 489 000 € consacrés aux différents travaux de réhabilitation. Modernisation de salles de classe, réfections des sols, peintures... Les chantiers sont nombreux et sont toujours menés dans l'intérêt des enfants et des équipes pédagogiques.

Le centre de loisirs

Le projet de reconstruction du centre de loisirs Paul Barilliet a du être repensé dans sa totalité à cause de difficultés administratives et juridiques. L'organisation actuelle à savoir le centre de loisirs pour les petits à l'école Louis Daguerre et le centre de loisirs à l'école de la Pépinière pour les maternelles et les élémentaires fonctionne très correctement.

Les travaux de reconstruction du centre de loisirs Paul Barilliet vont être menés en trois phases. En 2012, le centre de loisirs va être réalisé avec un système de construction industrialisée. La construction de la restauration scolaire sera terminée en 2013. Enfin, une 3e phase sera réalisée en fonction des besoins.

À terme, il y aura trois centres de loisirs répartis sur l'ensemble du territoire permettant de donner satisfaction aux enfants, aux parents et au personnel. Le centre de loisirs à la Pépinière pourra accueillir 150 enfants et le centre Paul Barilliet pourra accueillir jusqu'à 200 enfants.

Le centre de la Pépinière fonctionnera pendant les trois prochaines années et sera maintenu ou arrêté par la suite en fonction du taux de fréquentation et des besoins des parents.

La première phase de reconstruction a été votée pour le budget 2012 et 1 million d'euros a été alloué.

La voirie

Bry-sur-Marne est une ville où il fait bon vivre. Pour cela, la Ville rénove, modernise, embellit son espace public. En effet, une étude va être menée en 2012 chemin de la Montagne en vue de la rénovation complète de la rue. Des arbres et arbustes vont être plantés au cimetière et dans les squares. L'implantation du nouveau mobilier urbain, déjà installé devant la mairie et l'église, va être poursuivie.

Les travaux d'enfouissement des réseaux continuent dans la perspective de l'installation de la fibre optique (article complet en page 7). Les trottoirs rue Denis Lavogade et rue de la Prairie

vont être rénovés suite aux travaux d'enfouissement des réseaux. Un enrobé phonique va être mise en place sur l'avenue de Rigny entre le quai Berrière et la rue Paul Barilliet pour compenser le bruit engendré par l'augmentation du trafic suite au changement de circulation en centre-ville. Enfin, le parking du cimetière va être réhabilité afin de pouvoir accueillir la déchèterie mobile tous les 1er samedi du mois.

Le coût de ces travaux est estimé à 1 389 000 €. Si la Ville assume une grande partie de ces coûts, le SIPPEREC subventionne également certains projets. ■

CONSEILS MUNICIPAUX : PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS*

Séance du 28 novembre

Entretien des bâtiments communaux

Le marché public pour l'exploitation et de la maintenance des installations thermiques des bâtiments communaux est attribué au candidat ayant remis la meilleure offre, selon le classement proposé par la direction des services techniques. Les critères de jugement étaient la valeur technique, le prix des prestations et la prise en compte des impératifs de développement durable.
La commission d'appel d'offres a proposé de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse. La société VIRON a été choisie pour un montant estimatif de 539 944 € HT d'une durée ferme de 8 ans avec effet au 1er janvier 2012 soit jusqu'au 31 décembre 2019. ■

Séance du 15 décembre

Rapport d'activité

En 2010, le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) est devenu un syndicat mixte ouvert avec les adhésions des communautés d'agglomération Europ'Essone et Val-de-France. Le syndicat fédère et représente les collectivités. Bry-sur-Marne est adhérente aux compétences suivantes : électricité, développement des énergies renouvelables et les réseaux de communications électroniques. Chaque année, le SIPPEREC doit rendre au Maire un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif. Le conseil municipal prend acte de ces documents pour l'année 2010. Il est consultable par le public en Mairie.

Centre maternel

Le conseil municipal accorde une garantie d'emprunt au centre maternel Clair Logis pour la modernisation de ses locaux (réfection de la crèche et réfection de huit chambres).

Rapport d'accessibilité 2011

Les villes de Bry-sur-Marne et du Perreux ont souhaité unir leurs efforts en créant une commission intercommunale d'accessibilité. Le but : mieux répondre aux besoins des personnes handicapées sur le territoire. Ce rapport fait le point sur :
- le fonctionnement de la commission pour la deuxième année
- les actions entreprises pour chaque commune dans le cadre de la mise en accessibilité des lieux recevant du public
- les différentes actions politiques mises en place par chaque collectivité afin de favoriser l'intégration et la vie quotidienne des personnes handicapées.

Le document est consultable en mairie et sur le site internet de la Ville.

Conventions

Le conseil municipal approuve les projets de conventions pour l'année 2012, à intervenir avec les associations qui reçoivent une subvention annuelle supérieure à 23 000 € (Mission locale des Bords de Marne, les Bry Hochets, Office de Tourisme) et donne autorisation au Maire de les signer.

Contrat enfance jeunesse

Le contrat enfance jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement entre une Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et un partenaire (collectivité territoriale, entreprise, administration de l'État) contribuant au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Le conseil municipal souhaite maintenir et développer l'accueil des jeunes bryards et approuve le projet de contrat Enfance Jeunesse 2011-2014 proposé par la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne et donne autorisation à signer le contrat.

Relais assistant(e)s maternel(le)s

En 2007, un relais assistant(e)s Maternel(le)s a été créé au sein de la Maison de la Petite Enfance. Cette structure est un lieu d'échange, d'information et d'accueil pour les parents, les enfants et les assistantes maternelles. Le conseil municipal approuve le nouveau projet de convention d'objectifs et de financements afin de percevoir une aide de la CAF du Va-de-Marne pour la gestion du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s.

Aide aux projets jeunes

Dans le cadre du règlement du concours «aide aux projets jeunes», il est nécessaire d'y apporter quelques modifications afin de prendre en compte l'évolution des demandes des jeunes, des aides financières possibles et du bilan des membres du jury de l'année 2011.
Les principales modifications sont :
- 14 jeunes au maximum auront la possibilité d'être aidés financièrement par la ville pour passer le BAFA (au lieu de 10 auparavant).
- Le montant de l'aide forfaitaire au BAFA sera de 250 au lieu de 350 euros auparavant car le Conseil Général propose à partir de 2012 une aide de 100 €.
- Le jury sera composé de 5 membres au lieu de 8.

Le conseil municipal approuve le nouveau de règlement du concours. ■

** l'intégralité des délibérations du Conseil municipal sont consultables au secrétariat général et sur le site de la ville www.bry94.fr*

Prochain conseil
Lundi 30 janvier à 20 h
Salle du conseil en mairie

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Des travaux pour l'avenir

Depuis 2009, la Ville en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) a entamé des travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, France Télécom, éclairage public) pour accueillir la fibre optique en 2013/2014 à la Pépinière.

C'est le quartier de la Pépinière qui a été traité en priorité car les résidants de ce quartier ne bénéficient encore pas de l'internet haut débit et ont, une très mauvais réception de la TNT. Aujourd'hui, la première tranche des travaux qui concernait les rues de la Prairie, Maurice Nordmann, du 26 août 1944 et Denis Lavogade est terminée.
D'autres travaux d'enfouissement sont d'ores-et-déjà prévus en 2012/2013 pour terminer les 3 600 m de réseaux à enfouir sur ce quartier.

OBJECTIFS

L'enfouissement des réseaux va être bénéfique à plusieurs niveaux.

1. La sécurité

En cas d'intempéries (ex. : tempête 1999), les réseaux seront protégés ce qui permettra de garantir une continuité du service et d'éviter toute chute de matériel. Les riverains sont donc assurés d'avoir de l'électricité et des communications en toute circonstance.

2. Accessibilité et confort

Les réseaux étant sous terre, les pylônes en béton et en bois sont retirés dans les rues. Par conséquent, les piétons bénéficient d'une meilleure accessibilité grâce à des trottoirs moins encombrés. Cela permet également d'obtenir des rues esthétiquement plus agréables.

3. Fibre optique

Comme nous l'avons déjà abordé dans les numéros précédents de la Vie à Bry, les Bryards résidant quartier de la Pépinière n'ont pas accès à l'internet haut débit et ont également une mauvaise réception des chaînes de la TNT. Afin de préparer la prochaine implantation du câble, en même temps que l'enfouissement des autres réseaux, des fourreaux vides sont installés dans le sol et vont être mis à disposition de Numéricable permettant ainsi sur 2013/2014 l'installation de la fibre optique dans chacun des 922 foyers non raccordés aujourd'hui.

Chiffres clés

- 3 313 m de réseaux déjà enfouis avant 2009
- 1 140 m de réseaux enfouis entre 2009 et 2011
- 922 riverains concernés sur un linéaire total de 8 096 m
- Coût total des travaux : 4 255 000 euros dont 2 055 000 euros à la charge de la commune entre 2009 et 2014.

RECENSEMENT

S'adapter à vos besoins

Chaque année, en étroite collaboration avec les communes, l'INSEE organise le recensement de la population. 8 % de la population de Bry sera recensée à partir du jeudi 19 janvier et jusqu'au samedi 25 février.

Mode d'emploi

- Vous recevrez prochainement dans votre boîte aux lettres des questionnaires de l'agent recenseur.
- Après lecture attentive du document, il vous faudra remplir le document avec sérieux car la qualité du recensement en dépend.
- L'agent recenseur reviendra récupérer les documents et vous aidera si besoin à les remplir.

Attention : l'agent recenseur est identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à la mairie* ou à la direction régionale de l'Insee (Insee Île-de-France - 7 rue Stephenson - 78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex).

* Déposez votre enveloppe à l'accueil ou en dehors des ouvertures, dans la boîte aux lettres située à droite de l'entrée principale de la mairie.

Par courrier :
Mairie de Bry-sur-Marne
1 Grande rue Charles de Gaulle
94360 Bry-sur-Marne. ■

Le recensement en bref

Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résident en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

RECENSEMENT DE LA POPULATION
CHACUN DE NOUS COMPTE
Tous les habitants de notre commune seront recensés à partir du jeudi 19 janvier.
2012

STATIONNEMENT

Changement de disque

En zone bleue et en zone blanche, le stationnement est gratuit mais limité dans la durée.
L'utilisation d'un disque est obligatoire pour permette de contrôler la rotation effective des stationnements. Pour uniformiser les disques dans les états membres de l'union européenne, un disque unique sera mis en place selon les dispositions en vigueur.

Vous pouvez vous en procurer à la mairie ou à la Police municipale :
7 rue Paul Barilliet
Tél. : 01 45 16 68 22 ■

DONNEZ VOTRE AVIS

Prévention des Risques des Mouvements de Terrain

Comme vous le savez sûrement grâce à la lettre du Maire qui a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres Bryardes, une enquête publique a été diligentée par la Sous-préfecture du Val-de-Marne sur le Plan de Prévention des Risques des Mouvements de Terrain. Cette enquête a lieu du 12 décembre 2011 au 11 février 2012. Afin de pouvoir vous informer et poser vos questions, différents rendez-vous sont organisés.
Une réunion publique en présence de Monsieur Brisbarre expert géotechnicien, d'un représentant de l'État en charge du PPRMT et de Monsieur le Maire est programmée le **mardi 17 janvier 2012 à 20 h**, salle du Conseil en mairie.
De plus, un commissaire enquêteur sera présent les **samedi 7 janvier** et le **samedi 4 février de 9 h à 12 h** à la mairie afin de répondre à vos interrogations. ■

OFFICE DE TOURISME

Au cœur de Bry

Une porte poussée…un sourire pour accueil.
C'est sans aucun doute la première image que vous verrez en franchissant les portes de l'Office de tourisme. À l'occasion d'une promenade dans le Centre ville, faites-y donc un tour ! Situé au 6 bis Grande rue Charles de Gaulle, l'Office de tourisme renseigne les visiteurs et les aide à découvrir la ville au travers de ses activités principalement culturelles et touristiques. Des brochures des gîtes ruraux de tous les départements français sont également mises à votre disposition ; elles peuvent être consultées sur place ou être prêtées. Mais ce n'est pas tout…Myriam vous invite à découvrir la panoplie d'activités et de sorties proposée tout au long de l'année. Pour devenir adhérent, rien de plus simple. La cotisation s'élève à 18 euros et vous donne accès aux activités suivantes :
- visites techniques et culturelles guidées,
- scrabble en duplicate le mardi (10 euros l'année),
- sorties, spectacles, conférences, etc.

Vous pouvez également bénéficier de cartes de réduction pour le cinéma Royal Palace à Nogent-sur-Marne. L'inscription est possible à tout moment. ■

Horaires d'ouverture :
Mardi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30 et samedi de 9 h 30 à 12 h

Le saviez-vous ?

Musée JORON
Ce récent musée n'est pas encore assez connu des Bryards. Il présente au public dans une très belle exposition les œuvres du peintre Bryard. Du fait de sa proximité, l'Office facilite l'accès au musée aux heures et jours d'ouverture de ses bureaux.

Louis DAGUERRE
Le Magicien de l'Image. L'office met en vente des brochures et des catalogues sur la vie de Daguerre et les dernières expositions qui ont eu lieu à Bry en 2009 et 2011.

« Il faut sauver la Belle de Bry »
À l'initiative de l'Office de tourisme, les bryards ont remporté haut la main ce défi : sauvegarder le patrimoine végétal. 75 arbres ont été réimplantés et porteront sans doute de belles prunes tendres et gorgées de jus qui s'avèrent être un régal en juillet ! Vivement l'été…

Téléthon
Grâce à l'appel lancé pour les 25 ans du téléthon par l'Office de tourisme, le Rayon de Soleil bryard et Fil à la Pat', le défi de conception d'une « écharpe en 25 mailles » a largement été couronné de succès. Les petites pelotes de laines se sont transformées en couvertures qui iront directement aux enfants de l'association Clair Logis. Quelques aiguilles à tricoter et des mains de fées…et la magie s'opère ! ■

L'année 2012 démarre en fanfare avec un programme de qualité !

Le ballet Igor Moïsseïv
Venez découvrir « l'esprit de fête » de toutes les Russies et au-delà. Cent artistes, danseurs et musiciens vont vous faire voyager à travers cet immense pays et révéler une multitude insoupçonnée de folklores : moldave, ukrainien, caucasien… Virtuosité à couper le souffle, feu d'artifice de costumes chatoyants !

Dimanche 1er janvier - Départ à 14 h
Prix : 105 euros
(Places première catégorie, transport compris)

Exposition Cézanne au Musée du Luxembourg
Visite guidée organisée en collaboration avec le Petit Palais, Musée des Beaux Arts de la ville de Paris, l'exposition réunit environ 80 œuvres majeures issues du monde entier.

Les mercredi 18 janvier à 15 h et vendredi 20 janvier à 14 h 30
Prix : de 31 à 54 euros

Pour plus de renseignements :
Tél. : 01 48 82 30 30
ot.bry94@orange.fr
www.officetourisme-bry94.fr

RESTAURATION DU DIORAMA ET RÉNOVATION DE L ' ÉGLISE

Une restauration délicate.

Classé monument historique en 1913, le seul diorama réalisé par Louis Daguerre qui soit encore conservé de nos jours a été peint en 1842 pour l'église de Bry-sur-Marne. Du fait de mauvaises conditions de conservation et de restaurations antérieures malheureuses, cette œuvre monumentale était vouée à la disparition. En 2004, une étude sur la faisabilité de sa restauration aboutit à des conclusions positives. La restauration commence en 2007. Les objectifs consistent à démonter le diorama et à l'installer dans l'atelier spécialement construit à cet effet. Il s'agit ensuite de désentoiler l'œuvre, de retrouver la transparence initiale de la toile et de restaurer la couche picturale sur les deux faces. Ces différentes tâches sont en partie réalisées entre 2007 et 2008 et les restaurateurs découvrent que certaines zones avaient été imprégnées d'huile par Daguerre afin de renforcer les effets de transparence. À l'issue de ces premiers travaux, la toile a retrouvé sa transparence. Elle a également retrouvé la planéité de sa surface.

Entre 2009 et 2010, il est procédé à la restauration de la couche picturale. Dominique Dollé, le restaurateur en chef indique : « La transparence retrouvée oblige à considérer un paramètre supplémentaire. La correction des altérations doit en effet fonctionner avec les différents types d'éclairages, par la face et par le revers ». Il en résulte que la restauration finale ne pourra être achevée qu'une fois la toile reposée dans l'église comme l'avait conçue Daguerre.

La restauration de la face avant du diorama est achevée en 2011. Cette restauration a été réalisée grâce aux concours financiers de la commune de Bry-sur-Marne, du Conseil Général du Val-de-Marne, du Ministère de la Culture, de la Fondation Getty (USA), de la Fondation du Patrimoine, de l'association Daguerre, le magicien de l'image et de dons privés. ■

La rénovation de l'église, préalable à la repose du diorama

L'étape de la restauration du diorama étant franchie, les travaux de rénovation de l'église Saint-Gervais Saint-Protais peuvent être engagés. La direction de ce deuxième projet a été confiée à M. Jacques Moulin, Architecte en chef des Monuments historiques. Cette rénovation comporte trois objectifs :

- remettre en place le diorama dans les conditions les plus proches de ses dispositions d'origine ;
- permettre la découverte du diorama par le public ;
- permettre un exercice du culte adapté aux souhaits des paroissiens.

En accord avec l'équipe paroissiale, les services techniques de la Ville et l'architecte en chef des monuments historiques, l'église Saint-Gervais - Saint-Protais sera en travaux du 2 janvier 2012 au 30 septembre 2013. Elle restera ouverte au public uniquement pendant les fins de semaine durant la première tranche des travaux (janvier à fin septembre 2012). Durant cette première période, un dispositif de protection permettra de séparer le chœur de la nef.

À partir du mois d'octobre 2012 et jusqu'au mois de septembre 2013, l'église Saint-Gervais-Saint-Protais sera totalement fermée au public afin que les travaux concernant la nef puissent être réalisés.

Des dispositions ont été prises par l'équipe paroissiale afin que les offices et cérémonies soient assurés durant les travaux. Elles sont précisées dans l'article (ci-contre) rédigé par le Père Irénée Passy, curé de la paroisse de Bry. ■

Les travaux de rénovation de l'église seront effectués en trois étapes :

- **de janvier à fin septembre 2012 : restauration du chœur de l'église et repose du diorama,**
- **d'octobre 2012 à septembre 2013 : restauration de la nef,**
- **2014 : restauration des façades extérieures.**

Une belle église rénovée

En préambule, je tiens à adresser mes vifs remerciements à Monsieur le Maire ainsi qu'à tous les membres de la mairie de Bry-sur-Marne, vis-à-vis de leur engagement et de tous les efforts déployés afin de mener à bien les travaux de réfection de notre église Saint-Gervais – Saint-Protais. Conscient, des enjeux culturels et cultuels que représente ce projet, il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour sa réussite. Nous avons présent à l'esprit la date impérative de fin de travaux : septembre 2013.

En conséquence et dans un souci de faciliter l'avancement des travaux :

- l'église de Bry sera fermée en semaine de janvier à septembre 2012 ;
- les messes des mardis, jeudis et vendredis seront célébrées à 9 heures, dans l'oratoire (chapelle) du relais paroissial situé au 3 rue du Four à Bry ;
- les mercredis, adoration du saint sacrement à 18 heures suivie de la célébration de la messe à 19 heures, effectuée également au 3 rue du four à Bry.

Les messes de fin de semaine (samedi à 18h30 et dimanche à 10h30) seront célébrées dans l'église Saint-Gervais – Saint-Protais.

La célébration des baptêmes des bébés continuera d'être réalisée dans notre église jusqu'à sa fermeture prévue en octobre 2012

En ce qui concerne les mariages : les couples qui le souhaitent pourront se marier dans l'église de Bry malgré les travaux et ce jusqu'en octobre 2012, sinon les célébrations se feront à l'église Notre-Dame de Toutes Grâces située 145 avenue Pierre Brossolette au Perreux (parking possible au n° 152).

À partir de janvier 2012, les cérémonies religieuses des enterrements se feront en l'église Notre-Dame de Toutes Grâces au Perreux. Un panneau directionnel sera établi par l'équipe des travaux de la mairie, indiquant le parcours menant de l'église de Bry vers l'église Notre-Dame de Toutes Grâces.

Nous sommes conscients du bouleversement des habitudes des paroissiens de Bry, que vont générer ces travaux.

Nous invitons vivement les paroissiens à

organiser des covoiturages vis-à-vis d'une part, des personnes ayant des difficultés à se déplacer afin que celles-ci puissent aller prier à Notre-Dame de Toutes Grâces, et d'autre part, vis-à vis des places de parking limitées.

Une belle église rénovée, passe nécessairement par un sacrifice.

Père Irénée Passy
Curé de la paroisse
de Bry-sur-Marne

PROJETS JEUNES

Un aide financière pour vos projets

À Bry-sur-Marne, les jeunes sont actifs : le Conseil Municipal des Jeunes, l'Accueil jeunesse, l'Espace collégiens, autant d'espaces qui leur sont réservés et qui ne désemplissent pas.
Si les jeunes Bryards participent volontiers aux activités qui leur sont proposées, ils sont également très friands de nouveautés et n'hésitent pas à imaginer leur propre projet. La Ville, bien consciente de la force de sa jeunesse, a mis en place un dispositif permettant aux Bryards de 11 à 25 ans de concrétiser leur rêve.

Mode d'emploi

Le Tous les Bryards âgés entre 11 et 25 ans sont concernés. Individuellement ou en groupe, vous pouvez bénéficier d'une aide financière qui vous permettra de réaliser un projet de solidarité locale, sportif, culturel, humanitaire, environnemental que vous aurez imaginé.
Une aide au financement du BAFA est aussi accordée afin d'aider les jeunes à trouver un emploi, pendant les vacances scolaires, dans un centre de vacances ou de loisirs. Ce secteur étant en constante recherche d'animateurs.
Pour bénéficier de cette participation financière les candidats devront monter un dossier complet en expliquant notamment la genèse du projet, les objectifs, les moyens humains, la logistique, un budget et calendrier prévisionnel…
Par la suite, le(s) candidat(s) devra défendre son projet devant un jury qui décidera de l'attribution ou non de la subvention selon les critères suivants :
- la qualité et le sérieux du dossier,
- son originalité,
- sa faisabilité,
- le sérieux du dossier et la motivation du/des candidat(s).

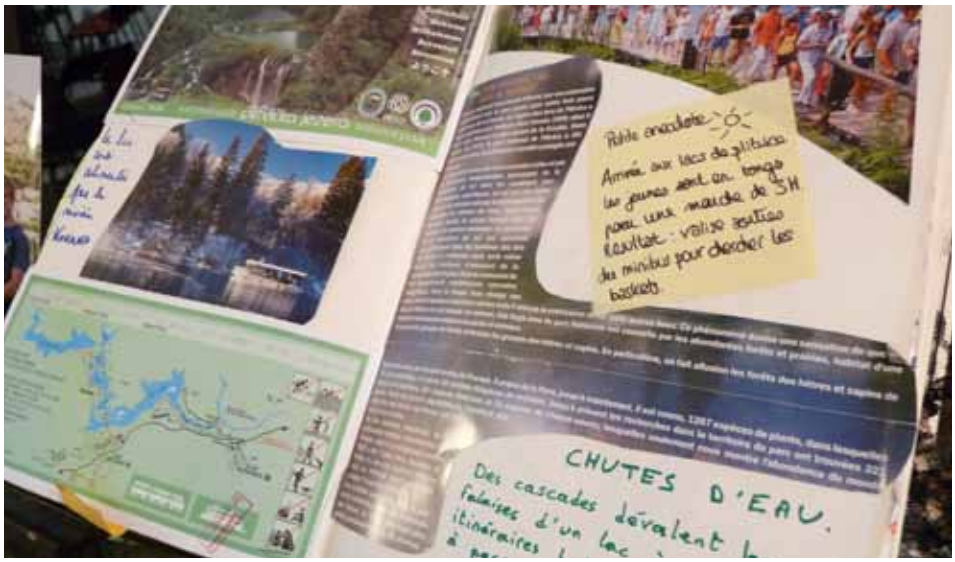

Les projets doivent être déposés au service Animation vie locale – pôle jeunesse de la Mairie de Bry-sur-Marne avant les dates limites fixées, soit au 15 avril et au 15 octobre de chaque année civile. Dans le cadre de l'aide au BAFA (point complet dans la Vie à Bry du mois de décembre), le jury se réunira spécialement vers le 15 janvier.
En retour, les jeunes porteurs du projet devront effectuer un retour sur leur expérience lors d'une soirée de retransmission. Cette dernière, est l'occasion de tirer un bilan de leur vécu et de partager leurs souvenirs, leurs réussites et leurs ratés… ■

Applications concrètes

Afin de vous donner une idée de l'étendue des projets déjà mis en place, nous vous proposons une petite revue des actions menées.

Projet Liban :

Une équipe de 6 jeunes issus du groupe des Scouts et Guides de France est partie au Liban en juillet 2010 pour réaliser une mission de solidarité. L'objectif était de participer à la rénovation d'un terrain de sport et d'une salle d'animation pour les jeunes d'un village de montagne. Les jeunes français ont proposé des animations quotidiennes aux jeunes membres de l'association libanaise qui les a reçus.

Projet Tanzagri :

Deux élèves ingénieurs de l'École Supérieure d'Agronomie de Nancy sont à l'origine de ce projet mené en Tanzanie. Ces deux jeunes ont décidé de prendre une année de césure pour réaliser une étude sur la filière bovine tanzanienne, afin de promouvoir un développement durable de ce secteur. « La Tanzanie, un des pays les plus pauvres de la planète, détient une richesse inexploitée : avec près de 18 millions de vaches pour 40 millions d'habitants, le développement du secteur de l'élevage pourrait contribuer à réduire la pauvreté en Tanzanie ». C'est ce qu'était venu expliquer un des deux jeunes porteurs de projet lors de la dernière soirée de restitution de projets jeunes.

Projet solidaire au Sénégal :

Unis Solidaires Actifs a décollé le 1er juillet pour Dakar avec des colis remplis de matériel scolaire collecté auprès des écoles élémentaires de la ville. La première semaine a été entièrement consacrée au chantier de rénovation d'une salle de classe fermée pour cause de vétusté. Les jeunes du village sont venus apporter leur aide et les enfants passaient toute leur journée avec le groupe. Cette rénovation a permis d'ouvrir à nouveau une classe pour des enfants d'âge maternelle. ■

BAFA :

• En 2011, la ville a apporté une aide de 350 euros à 10 jeunes pour financer, en partie, le 1er stage théorique. Sur ces 10 jeunes, 9 ont validé leur 1er stage et 6 d'entre eux ont validé leur partie pratique en travaillant en centre de vacances ou de loisirs.

• En 2012, compte tenu de la mise en place de l'aide du Conseil général de 100 euros, la Ville a pris la décision de découper son financement de la façon suivante :

250 euros d'aide de la Ville + 100 euros du Conseil général = 350 euros d'aide au total par jeune.

Ainsi, la Ville pourra aider 14 jeunes au lieu de 10.

zoom sur

ACCUEIL JEUNESSE

Après la mobilité internationale et le service civique, l'Accueil jeunesse vous propose un focus sur l'alternance et l'apprentissage en janvier, février et mars 2012. Quelque soit votre niveau d'étude, vous pourrez trouver toutes les informations dont vous avez besoins sur les entreprises qui recherchent, les contrats, les entretiens…
Vous pourrez donc approfondir ou concrétiser votre projet professionnel et rencontrer les centres de formation ou les représentants des fédérations professionnelles. ■

DEVOIR DE MÉMOIRE

Les jeunes Bryards à la découverte de leur histoire

Si vous avez participé aux cérémonies commémoratives du 11 novembre ou si vous êtes venus récemment à la mairie, vous avez sûrement remarqué l'exposition réalisée par des jeunes Bryards sur le thème du devoir de mémoire. Cette initiative est partie du constat suivant : certains jeunes ne sentent pas concernés par le fait d'appartenir à une nation et ce que cela implique en termes d'histoire et de citoyenneté.
Afin de faire prendre conscience à la jeune génération que le devoir de mémoire fait parti d'un engagement citoyen et que l'histoire de la France et de leurs aïeux impactent leur présent, l'équipe jeunesse de la Ville a accompagné les jeunes Bryards dans la réalisation d'une exposition et d'un petit documentaire sur les témoignages de deux Bryards ayant vécus la 2e Guerre Mondiale.
Si vous n'avez pas l'occasion de venir voir cette exposition au message fort, nous vous proposons quelques extraits. ■

Clara

Le projet "devoir de mémoire" à été une merveilleuse expérience à vivre. Les cours d'histoires magistraux ne sont rien face à une personne chargée d'une histoire personnelle fascinante et rempli d'émotions.

Yonathan

Durant ce projet devoir de mémoire, j'ai rencontré des personnes très impressionnantes, pleines de vie avec un passé très difficile. Lors des différentes interviews, les paroles prononcées par ces personnes furent très touchantes et troublantes.
Touchantes car les moments qu'ils ont vécus étaient racontés avec une émotion hors norme . . .
Troublantes car, en y réfléchissant et en se mettant à leur place, on se dit que ce qu'ils ont fait est très grand . . . Ce projet m'a ouvert les yeux !

SCULPTURES

Les animaux sortent du bois

Du 3 au 31 janvier, l'atelier de sculpture sur bois présente « Le Bestiaire » : exposition des sculptures d'animaux, œuvres des élèves de l'Office culturel.

Le saviez-vous ?

Créé en 1989, l'atelier de sculpture sur bois par l'Office Culturel de Bry ne comptait au départ qu'une poignée de Bryards passionnés. Ils sont aujourd'hui 5 fois plus nombreux ! Cet atelier fonctionne tous les jeudis à l'Hôtel de Malestroit en 3 cours de 3 heures dirigés par le professeur Yan Peralta, ancien élève de l'École Boulle. Des centaines d'œuvres ont été réalisées en 22 ans ! Chaque année, les œuvres sont exposées aux Ateliers d'art de Malestroit en juin. Cette année pour la 1ère fois, les sculptures animaux sortent et s'exposent à la médiathèque Jules Verne. Venez voir ces animaux sortis du bois !! Et qui sait peut être avoir envie de rejoindre cet atelier de passionnés.

Entrée libre
Médiathèque Jules Verne

TOUT UN PROGRAMME - Médiathèque Jules Verne

• Spécial Cinéàlabib
Polar : du livre à l'écran
Comment adapter un roman policier au cinéma ? Comment filmer sans trahir l'imagination de l'auteur et du lecteur ? Nous le verrons à partir de trois exemples, avec des lectures et des extraits de films.

Samedi 14 janvier à 15 h
Entrée libre sur réservation

• Soirée contes
Soslan, le Lumineux
Dans une joyeuse fougue, Gilles Bizouerne, conteur, Ariane Lysimaque au violon et Isabelle Garnier au violoncelle, nous entraînent pour un voyage fascinant. Public adulte et enfants âgés de plus de 10 ans

Vendredi 20 janvier à 20 h
Entrée libre sur réservation à partir du 3 janvier

• Des livres et vous
Rencontre-échange autour de l'actualité littéraire et de vos coups de cœur.

Samedi 21 janvier à 15 h
Entrée libre

• Du miel pour les oreilles
Animation musicale pour la jeunesse

Samedi 28 janvier à 10 h 30 et 11h15
Entrée libre sur réservation à partir du 14 janvier

• 100 % ados
Venez discuter de vos derniers coups de cœur autour d'une rencontre-jeux !

Samedi 28 janvier à 15 h
Entrée libre
Médiathèque Jules Verne
28 rue des Tournanfis
Tél. : 01 47 06 57 03

CONCERT-RENCONTRE

50 musiciens sur des airs entraînants

Les orchestres d'harmonie réunissent les musiciens des classes d'instruments à vent (flûte traversière, clarinette, hautbois, basson, saxophone, trompette, tuba, cor, trombone) et de percussions. Les musiciens de l'orchestre Tutti de l'école municipale de musique de Bry vont retrouver ceux de l'orchestre d'harmonie de Thorigny sur Marne pour vous offrir un concert hors du commun. Chaque orchestre interprètera des pièces de son répertoire puis les 50 musiciens se retrouveront sur scène pour jouer ensemble des pièces brésiliennes et des musiques de film. En première partie, les orchestres juniors des deux villes sous la direction de Jean-Jacques Moity (orchestre Tutti) et de Laurent Cravic (orchestre junior) pour Bry et de Michel Broyer pour Thorigny. ■

Samedi 21 janvier à 20 h 30
Salle Daguerre
Entrée libre

UN PETIT TOUR

Sortir, se divertir, se faire plaisir !

Vous souhaitez suivre des cours de musique ?

L'association « Les Ambiances Musicales » propose aux adultes, ados et enfants (à partir de 8 ans) pour l'année 2012, des nouveaux forfaits et tarifs en cours individuel ou en duo. L'inscription est possible toute l'année.

Une idée des instruments enseignés :
Sax - clarinette - flûte traversière - guitare folk/électro/classique - piano/synthé. - basse électro - batterie - ateliers blues/rock/jazz

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet http://monsite.wanadoo.fr/courscoronel ou contacter Lionel au 06 76 81 08 72

Concert : Tendez l'oreille

Les violons de Bry vous invitent à assister à leur concert. Sous la direction de Pascal Oddon, les élèves et leurs professeurs vous donneront lors de ce concert annuel un récital dédié aux œuvres de Bach, Schubert, Britten, Holst et du folklore…. petits et grands joueront ensemble selon la méthode Claude Letourneau (Québec) sous la direction et avec leurs professeurs.

TARIFS

Adultes : 8 euros - Moins de 18 ans : 5 euros

VENTE DES BILLETS :
dimanche 22 janvier de 15 h à 18 h
à l'Hôtel Malestroit 2e étage et
jeudi 26 janvier de 18 h à 20 h
à la salle Daguerre

Sur place 1 h avant les concerts
le samedi 28 janvier à 20 h 30
et le dimanche 29 janvier à 16 h 30
en Salle Daguerre.

Conférences

En ce début d'année, l'association Geneviève de Rigny vous propose deux conférences :

- Saint-Simon (L'art de se faire des ennemis par la plume)
Conférencière : Susanne Oswald
Jeudi 12 janvier à 14 h 30
Salle Daguerre

- L'Expressionnisme artistique allemand (Les deux groupes "Die Brücke" /der "Blaue Reiter")
Conférencière : Hélène Norloff
Jeudi 26 janvier

Pour plus de renseignements :
Jeannine Egrix au 01 49 83 83 70

AUTOUR D'UNE TABLE

Vous souhaitez participer à des débats philosophiques dans la tradition « des cafés philo »
le jeudi 19 janvier

Contact : aBry'philo au 06 76 13 24 74

CONCERT ENSOLEILLÉ

Notes en voyage

Ben1 trio, groupe aux influences salsa, reggae et hip-hop vous invite à un concert qui ensoleillera votre hiver ! Venez entre amis, avec vos enfants, jeunes et moins jeunes, tous ensemble pour vous évader sur des airs d'ici et d'ailleurs.

Ce qu ' ils en disent...

"De la chanson à la bossa, et de la samba au ragga, Ben1 parie sur un « Paris-Rio » à portée de mains, à laisser sa curiosité en éveil...du nouveau sur la scène actuelle !"
(Festival Villes des musiques du monde 2009)

"Un penchant pour les rythmes chauds du Brésil, des textes doux amers, des reprises pertinentes du répertoire de la chanson française."
(Programme Le Hangar Ivry 2009)

"Un solo, duo, trio acoustique à cordes, accordé à faire voyager celui qui prête l'oreille, à découvrir absolument."
(Festival "les courants d'air"2011)

"Une chanson française aux airs d'ailleurs, un projet sensible et riche en couleur, le trio nous emmène dans ses voyages intérieurs ! Ben1, un artiste à suivre de près !"
(Journal Mondomix 2011) ■

Samedi 7 janvier à 20 h 30
Salle Daguerre
Concert gratuit sur réservation auprès de l'Office culturel au 01 48 81 34 14

EXPOSITION-PHOTOS

Approche-toi

**« Approche-toi... » et viens observer ce que ton œil ne perçoit pas toujours...
L'Office culturel vous propose une exposition photos du 14 au 29 janvier 2012 à l'Hôtel de Malestroit.**

Les terrains de chasse du photographe : la nature, les jardins, mais aussi les rues, les bords de fleuve, l'être humain, les paysages divers et variés qu'offre le monde et bien sûr les animaux, et plus particulièrement les insectes.
La patience est une vertu en photographie, et plus spécialement en macrophotographie. Il est souvent nécessaire d'attendre longtemps, très longtemps... sans être certain d'obtenir le cliché attendu ! Venez visiter l'univers de l'artiste et laissez-vous surprendre par cet insecte, ce pistil d'une fleur ou cette eau en mouvement !
La macrophotographie nous permet d'observer de près, voire de très près... L'imagination prend alors le dessus !
Photographe autodidacte et passionné depuis plus de 15 ans, Julien Lecomte vous propose de partager sa passion, et de faire connaissance avec le petit monde fragile qui nous entoure.

Le photographe sera présent les samedis 14, 21 et 28 janvier, de 11 h à 18 h.
Venez à sa rencontre. ■

Horaires d'ouvertures des salons d'exposition :
mardi, jeudi et vendredi :
10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
mercredi :
10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
samedi et dimanche :
10 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30
Fermé le lundi.

CANOË KAYAK CLUB DE FRANCE

1 club, 3 questions

Interview de Philippe Troquenet, président du Canoë Kayak Club de France (CKCF).

Vous les avez probablement croisés en vous baladant sur les quais de la Marne.
Sport de plein air, le Canoë Kayak compte de nombreux adeptes.
Faisant corps avec leurs embarcations, ces sportifs propulsent leur habitacle temporaire à l'aide d'une pagaie. Philippe Troquenet nous en dit plus sur le Canoë Kayak Club de France situé au 47 quai Louis Ferber à Bry sur Marne.

Pouvez-vous nous présenter votre club ?

Le Canoë Kayak Club de France est une association plus que centenaire.
Nous avons fêté nos 100 ans d'existence en 2007. À l'origine, ce sport était pratiqué par des aventuriers, des pionniers à l'époque. Aujourd'hui nous totalisons 150 adhérents de tous âges ; du débutant au plus expérimenté. Nos objectifs :
- permettre à ceux qui souhaitent pratiquer ce sport en compétition de s'entraîner régulièrement.
- faire découvrir les activités nautiques aux non initiés et partager des moments de détente et de convivialité.

Mais le CKFC c'est avant tout :
une ambiance sympathique, de la bonne humeur et le plaisir d'être ensemble !
Bien que la Marne soit un bel endroit pour pagayer, nous organisons différentes sorties sur toute la France sur des rivières un peu plus adaptées à la pratique de ce sport. Durant les vacances scolaires, des stages de 15 jours environ sont proposés pour les jeunes et des week-end pour les adultes.
Nous nous plaçons avant tout sur un créneau ludique et de découverte.
La recherche de la performance n'est pas l'essentiel. Il y a évidement un volet technique qui permet d'apprécier davantage les sensations de glisse sur l'eau.
C'est un peu comparable à la pratique du ski. Les débuts sont laborieux mais après ce n'est que du plaisir !

Canoë et Kayak, comment les différencier ?

C'est simple, mais souvent il y a confusion entre les deux.
Le canoë se pratique à genoux sur le fond du bateau avec une pagaie simple ;
Il peut y avoir une à deux personnes.
Quant aux kayak, il se pratique seul, assis dans le fond du bateau avec une pagaie double.
Notre club c'est aussi :
du slalom, de la descente, du freestyle, polo …
Ces différentes disciplines permettent de pratiquer le canoë- kayak sous différentes formes. Par exemple, le slalom c'est un parcours aménagé sur une rivière.

Le Canoë Kayak Club de France est le 1er club en Île-de-France, spécialité slalom et nous sommes également classés 6e sur le territoire français dans cette discipline.

Un mot de fin ?

Au-delà du discours, le plus simple est d'essayer.
L'idéal est de venir le samedi matin à 9 h 30 pour un essai.
Tous les cours d'1 h 30 environ sont encadrés par des moniteurs expérimentés.
Alors à vous de jouer, il ne vous reste plus qu'avoir les « pagaies en main » ! ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Ce sport s'adresse à tout type de public :

Enfants à partir de 8 ans
Mercredi et samedi
à partir de 13 h 30

Adultes
Samedi à partir de 9 h 30

ADHÉSION

290 euros/ an - adultes
250 euros/ an - enfants
Réduction pour les familles

Pour plus de renseignements
01 48 81 54 26
www.ckcf-asso.fr

LA NUIT DU SPORT

Jamais 2 sans 3

Pour la 3e édition de la nuit du sport, tous les bryards sont invités à partager un moment de détente et de convivialité. À cette occasion, les clubs, les bénévoles et les sportifs seront mis à l'honneur. Diverses récompenses seront décernées aux sportifs des associations bryardes qui se sont illustrés en 2010/ 2011.

Trophée BIS

Un appel à projet a été lancé pour la 2e année consécutive auprès des associations sportives de la Ville. Elles doivent proposer des projets originaux, pédagogiques, etc, dans différents secteurs : le sport, l'environnement, l'insertion, le social…
Le projet le plus percutant sera récompensé par le Trophée BIS (Bry Initiative Sportive).

Découvrez le frisbee des rues

Souvent pratiqué sur la plage, le frisbee est une discipline sportive à part entière. Pour poursuivre la soirée, rien de mieux qu'une séance de frisbee avec la démonstration d'un club qui pratique le « frisbee des rues ».

Laissez-vous tenter et prenez-vous au jeu.

Vendredi 27 janvier
à partir de 19 h 30
Gymnase Félix Faure

Parole de bénévoles

Christian Mollet, ex-président de l'association Union Cycliste des Bords de Marne (UCBM), plus de 30 ans de bénévolat.

« J'ai commencé mes activités de bénévole dans les années 80 où j'ai été président de l'amicale des policiers motocycles. » Puis la passion du vélo aidant j'ai créé le vélo club de bry qui est devenu par la suite, l'union cycliste des bords de Marne.
J'ai toujours été dans le milieu associatif, sans doute la volonté de me rendre utile, de créer des évènements qui rassemblent et qui fédèrent. Mais tout cela n'aurait pas été possible sans une équipe solide à mes côtés. Merci à eux. »

Julien Parfond, 26 ans, Vice Président, Entraineur et Joueur au club de handball de Bry (CHBB)

« J'avais 16 ans lorsque j'ai intégré le club de hand de Bry, cela fait déjà 10 ans !
En intégrant le comité directeur, j'ai contribué à promouvoir les activités du club.
Ce que j'aime dans le bénévolat, c'est transmettre des valeurs aux jeunes, leur faire partager ma passion pour le handball. D'ailleurs, depuis 2004 je suis entraineur et j'éprouve les mêmes sensations qu'en jouant : je partage le stress et les joies lors des rencontres de handball. J'espère que les jeunes souhaiteront également s'investir dans le bénévolat car on se rend compte que c'est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles entraîneurs. On compte sur les garçons et les filles du club pour prendre la relève ! » ■

TÉLÉTHON

Pari réussi

Stéphane Bouzerand (Coordinateur du Téléthon) et Isabelle Moncoiffet (Trésorière) souhaitent remercier sincèrement et chaleureusement l'ensemble des associations, des bénévoles et entreprises qui ont participé à cette 4e édition du Téléthon à Bry-sur-Marne. Merci à tous les enfants, les parents et grands-parents qui se sont mobilisés à l'occasion de cette journée exceptionnelle. Un remerciement particulier à François Laurent-Atthalin, Gérard Bierry et aux membres du Lions Club de Bry, Christian Martin et l'ensemble des musiciens du Bry Harmonie Orchestra, à Gisèle Caillet et à la formidable équipe des « Les Blouses Roses », aux associations de parents d'élèves (PEEP, FCPE et Portes Ouvertes), les écoles de Bry, Réjane Burgeat , l'Office de Tourisme, la boutique « Fil à la Pat' », les entreprises AVENANCE et FESTO, les boulangeries de Bry (Buchelé, Coyard, Massart, Plaudeix, Ténési), Patrick Cedraschi , l'association « Etoile Bry Pétanque », la PSCB, Nicolas Cléro, le Centre équestre municipal-UCPA, les compagnies « Le Petit Théâtre de Bry » , « M'Théâtre », Emilio Ferrara et sa troupe de danseurs SKYDANCE, l'association Rafamiray Jeune, la chanteuse Christiana, la Croix-Rouge de Bry, Joan Castronovo, Anne Robert-Cambrésy et les élèves et les professeurs de l'École municipale de Musique, les membres des Services Techniques et le personnel du Service Animation Vie Locale de la Ville. Pour information, la couverture en laine réalisée grâce aux mamies tricoteuses qui ont participé au « défi des 25 mailles » à l'occasion des 25 ans du Téléthon, ainsi que les livres et jouets invendus, ont été offerts à l'institution Clair-Logis et aux enfants malades de l'Hôpital Saint-Camille. Somme totale des dons récoltés et intégralement reversés à l'AFM : 3 098,62 €
Merci à tous, et au téléthon prochain pour un nouvel élan de générosité ! ■

SÉNIORS

Toujours « show »

Cette nouvelle année, la programmation des loisirs seniors s'annonce d'ores et déjà riche de sorties en tous genres. Pour débuter 2012 en douceur et en beauté, n'hésitez pas à vous inscrire aux activités soigneusement choisies pour vous faire plaisir !
Visite guidée de l'Opéra Garnier suivi d'un déjeuner au restaurant Les Noces de Jeannette. L'après-midi se poursuivra avec la visite du musée Grévin et la découverte de Paris Story : grand spectacle multimédia qui vous fera voyager à travers les 2000 ans d'histoire de Paris.
Un petit avant goût des animations prévues prochainement :

«De l'Opéra aux Grands Boulevards»

Inscriptions : mardi 24 janvier de 9 h à 12 h
Salle Daguerre
(37 € - 80 places)

Jeudi 9 février rendez-vous à 8 h15

Gouter animé et dansant

Animation Trivial Pursuit grandeur nature
Inscriptions : du 2 janvier au 17 février au 01 45 16 68 00
(gratuit - 80 places)

Jeudi 23 février de 15 h à 18 h 30

LOTO SOLIDAIRE

Lions club

Le Lions Club de Bry avenir organise son deuxième Grand Loto en faveur des œuvres sociales locales. Plusieurs gros lots (liste sur les affiches en ville) et lot pour chaque ligne. Bar et restauration rapide à partir de 12 h et à l'entracte. ■

Dimanche 15 janvier de 14 h à 18 h

Gymnase Félix Faure
11 rue Félix Faure

Renseignements :
06 33 76 35 28
lions.bry@laposte.net

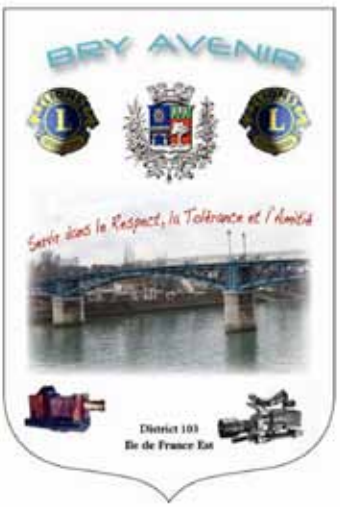

LES BLOUSES ROSES

Le soleil à l'hôpital

Ce mois-ci dans la Vie à Bry, nous vous proposons de découvrir les actions de bénévoles qui apportent réconfort, soutien, joie de vivre, là où il y en a vraiment besoin : à l'hôpital.

L'association

Créée en 1944, l'objectif des Blouses Roses est d'offrir un moment de détente, par le biais d'animations variées, aux patients d'établissements de soins qui en font la demande. Aujourd'hui, l'association compte 3 920 bénévoles repartis dans 67 comités régionaux et qui interviennent dans 501 hôpitaux et maisons de retraite.

Une présence douce

À Bry-sur-Marne, les Blouses Roses sont présentes à l'hôpital Saint-Camille. C'est une équipe de 12 personnes gérée par Gisèle Caillet qui intervient toutes les semaines en gériatrie et aux urgences pédiatriques.
Si l'organisation et les activités sont bien rodées en gériatrie, les interventions aux urgences pédiatriques sont plus compliquées à mettre en œuvre. En effet, pour le moment, Gisèle Caillet est la seule à pouvoir se rendre un après-midi par semaine aux urgences afin de proposer différentes animations aux petits malades afin de les faire patienter. Aujourd'hui, Gisèle Caillet manque de personnes disponibles et motivées prêtes à assurer une ou plusieurs permanences par semaines aux urgences pédiatriques.

Le bénévolat aux Blouses Roses

S'investir auprès des Blouses Roses n'est pas une décision que l'on prend à la légère. C'est un engagement personnel sérieux. C'est pourquoi le recrutement est une part importante du travail de l'association gérée par les comités. Ce dernier se déroule en 4 étapes :

1. Réunion d'information : le candidat participe à une réunion afin de connaître le mode de fonctionnement de l'association et ses attentes.

2. Réunion de motivation : animée par un psychologue, les candidats présentent leurs motivations en groupe. Ainsi, le psychologue va évaluer chaque candidat et les sélectionner soigneusement pour répondre aux besoins en bénévoles des établissements demandeurs (les Blouses Roses interviennent sur demande des établissements).

3. Le candidat est reçu par un membre du comité régional qui l'affecte au sein d'une équipe et finalise son dossier administratif.

4. Pendant 6 à 8 semaines, la candidat est en période d'essai afin d'être formé et de se confronter au terrain.

Ce mode de recrutement, plutôt lourd, permet à l'association de recruter des bénévoles conscients de l'investissement en temps et en énergie que leur nouveau rôle va leur demander. C'est d'ailleurs,

le sérieux de l'association qui plaît au personnel soignant comme le souligne Martine Lemercier, cadre de santé des urgences pédiatriques : « quand on lit le rapport d'activité ou que l'on voit l'engagement de Madame Caillet, une relation de confiance s'instaure, ce qui est indispensable dans ce genre d'actions ».

Une deuxième famille

Cela fait 6 ans que Gisèle Caillet est devenue membre de l'association, qu'elle considère désormais comme une deuxième famille : « cela demande beaucoup d'énergie. On donne beaucoup mais on reçoit énormément en échange. On doit arriver à l'hôpital disponible et laisser nos tracas personnels à la maison. De la même façon, lorsque l'on quitte notre blouse, on doit pouvoir se détacher des situations parfois difficiles que l'on a vécues. Mais cela en vaut vraiment la peine notamment lorsque l'on est remercié par un patient ou par le personnel soignant, cela nous remotive et nous pousse à nous améliorer ».

Si vous aussi, vous souhaitez rejoindre les Blouses Roses,
n'hésitez pas à contacter Gisèle Caillet au :
06 83 40 93 49

ou à contacter le comité de Paris :

LES BLOUSES ROSES
A L H Animation Loisirs à l'Hôpital
11 rue Aristide Briand
92300 LEVALLOIS PERRET
Tél. : 01 47 56 90 18
Courriel : alhparis@wanadoo.fr

En 2012, le Conseil Municipal des Jeunes « CMJ » fête ses 4 ans

Nous voici déjà en ce début d'année 2012, et pour la jeunesse Bryarde, comme pour une grande majorité d'entre nous, c'est la période des « bonnes résolutions ».

En effet, les conseillers du Conseil Municipal des Jeunes se retrouveront dès le 19 janvier prochain pour une Assemblée Plénière.

À cette occasion, les jeunes feront le bilan des projets mis en place en 2011 (dont la grande soirée de fin d'été, une soirée découverte musicale sur le reggae, l'organisation de la grande friperie dédiée aux plus jeunes, un flash mob spécial brocante et la journée d'animation pour les enfants hospitalisés à Saint-Camille). Ils en profiteront pour saluer les membres quittant le Conseil Municipal des Jeunes et accueilleront avec bonheur les nouveaux volontaires.

Cette année, ils seront 31 conseillers, âgés de 14 à 17 ans, pour œuvrer dans l'intérêt de l'ensemble des Bryards. À cette fin, ils bénéficieront d'un budget annuel de 20 000 € voté par le Conseil Municipal.

Ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes 2012 sera force de propositions et les jeunes recrues arriveront avec des nouvelles idées. Toutefois, certains projets n'ayant pas abouti en 2011 seront toujours d'actualité ; comme la mise en place d'un réseau d'échanges internationaux entre les jeunes européens, ainsi qu'un festival des « arts de rue ».

Pour cette 4e année d'existence, il me semble important de permettre à nos jeunes bénévoles de s'investir encore plus dans les décisions communales en valorisant leur rôle consultatif, notamment, sur la réorganisation de l'espace glisse.

Je vous informe que ces jeunes conseillers seront présents lors des vœux du Maire à la population, le samedi 14 janvier dès 18 h et seront heureux d'échanger avec vous pendant ce temps convivial.

Nathalie DELEPAULE
Adjointe au Maire
Déléguée à l'enfance et à la jeunesse
n.delepaule@bry94.fr

Bry : en route pour l'alternance !

Chers Bryards,

Au nom des élus du groupe municipal « Ensemble à bry », je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2012.

Les orientations budgétaires pour l'année 2012 s'inscrivent dans la continuité des années précédentes. Elles ne peuvent donc pleinement nous satisfaire car elles ne répondent pas aux exigences de la ville solidaire, écologique et responsable que nous appelons de nos vœux.

En effet, les priorités annoncées nous semblent insuffisamment ambitieuses et négligent les attentes et les besoins des Bryards en matière d'équipements, de culture et de loisirs. Nous constatons également avec regret que les moyens alloués pour l'action sociale et la protection environnementale s'avèrent insuffisants.

Le budget 2012 est également pour nous source d'inquiétudes en termes de finances communales. Outre la surévaluation des recettes et la sous-évaluation des dépenses liées à la réforme de la taxe professionnelle pour 2011, nous observons avec appréhension le recours massif à l'emprunt. Nous nous prononçons à nouveau contre toute augmentation inopportune de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et des tarifs des activités au-delà de l'inflation.

Mais surtout, nous réitérons notre opposition à la pratique peu responsable qui vise à financer les dépenses d'investissement mais aussi de fonctionnement de la commune par la recherche systématique de subventions auprès de l'Etat gravement endetté et des collectivités territoriales dont les ressources sont de plus en plus restreintes.

C'est pourquoi, dans l'optique des élections municipales de 2014, des échanges ont été engagés entre les partis de Gauche représentés à Bry et la société civile, des groupes de travail ont été constitués pour l'élaboration d'un programme d'alternance et des contacts vont être pris prochainement avec les acteurs économiques et associatifs locaux.

Alors, si comme nous vous avez à cœur de préparer le Bry-sur-Marne de demain, n'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre.

Meilleurs vœux 2012 !

Johan ANKRI
Président du groupe « Ensemble à Bry »
ensembleabry@bry94.fr
http://brysurmarne.parti-socialiste.fr

Le groupe Ensemble à Bry se félicite du protocole adopté le 7 décembre dernier par le Syndicat des Transports d'Île-de-France à l'initiative de la majorité de Gauche du Conseil régional : le tarif mensuel du Pass Navigo des Bryards passera de 98 euros à 65 euros dès janvier 2013.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Houssayne TAH SOUMAH le 4 novembre - Alexandre PAIN le 7 novembre – Kelya ZIGHMI -MAREADAL le 13 novembre – Sacha PREVOST le 13 novembre – Clément LAM le 14 novembre – Gabriel LELEU le 16 novembre – Thomas BOURCIER le 18 novembre – Emma BRANCU-PUJO le 21 novembre – Marin LAUNAY le 22 novembre – Cécile NATHAN le 24 novembre – Mathieu VIGNERON le 28 novembre – Emmy TESSIER le 28 novembre – Romane ETIEN le 30 novembre – Clarence KRUS le 1er décembre - Elena RASPILAIRE 1er décembre – Badredine MADI le 7 décembre – Sofia PISCINA le 8 décembre

Décès

Madame Annick CHATENET à l'âge de 90 ans

bloc-notes

RÉSEAU BRONCHIOLITE

Depuis le 14 octobre, le réseau Bronchiolite d'Île-de-France fonctionne à nouveau. Le centre d'appel est donc opérationnel afin de vous communiquer les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 18 h. Le standard est ouvert dès le vendredi et veille de jours fériés de 12 h à 20 h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 18 h.

ASSURANCE RETRAITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Afin d'optimiser la qualité des services offerts à ses assurés franciliens, l'assurance retraite Île-de-France met en place un numéro unique 39 60 accessible de 8 h à 17 h du lundi au vendredi pour toute demande d'information et pour prendre rendez-vous dans la structure d'accueil la plus proche de votre domicile. Vous pouvez également vous rendre sur leur site internet www.lassuranceretraite.fr pour visualiser votre relevé de carrière, estimer et prendre sa retraite...

PORTES OUVERTES

L'Institut de formation Interhospitalier Théodore Simon de Neuilly-sur-Marne organise le 14 janvier prochain sa 9e journée « Portes Ouvertes » de 10 h à 16 h 30. L'Institut est situé au 3 avenue Jean Jaurès, 93330 Neuilly-sur-Marne. Tél. : 01 49 44 36 00. www.ifits.fr

NOUVEAUX COMMERCES

Brill's bijoux Sarl

Bijouterie, joaillerie, horlogerie, transformation, création, réparation sur place au 8 bis grande rue Charles de Gaulle. Du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h. Tél. : 01 47 06 45 61

Mix and Cie

William Lemonnier a ouvert sa société d'événementielle située Place du Colombier, 4 rue de Noisy : soirée DJ, groupe live pour toutes vos festivités et apprentissage des métiers de DJ et de voix off, (inédit dans la région). Plus d'informations : 06 23 61 35 07 et www.mixandcie.com

PETITES ANNONCES

- **GARDE D'ENFANTS**

Assistante maternelle agréée de 32 ans offre possibilité de garder deux enfants à son domicile (avenue Clemenceau à Bry). Agrément pour un bébé et un enfant de plus de 18 mois. Contact : levourch.stephanie@orange.fr.

Urgences

Pharmacies de garde

Dimanche 1er janvier
CROUCHET
33 boulevard d'Alsace Lorrain
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 8 janvier
LEANDRI
106 avenue du Général de Gaulle
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 15 janvier
DANA
102 grande rue Charles de Gaulle
Nogent-sur-Marne

Dimanche 22 janvier
BORDIER
147 ter boulevard de Strasbourg
Nogent-sur-Marne

Dimanche 29 janvier
BEDOUCHA
9 avenue Georges Clemenceau
Nogent-sur-Marne

Pour les gardes de nuit
(tous les jours après 20 h) :
se renseigner au commissariat de Nogent.
Tél. : 01 45 14 82 00

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. : 01 48 52 31 17

Numéros d'urgences

SAMU (urgences médicales) : 15
Police secours : 17
Pompiers : 18
Numéro unique d'urgence européen : 112
Police municipale : 01 45 16 68 22

Bry en images

Belle de Bry

Nouveau bureau de l'association des commerçants et artisans « Bry-Village » en présence de Stéphane Bouzerand (Adjoint au maire) et Isabelle Moncoiffet (Conseillère municipale). Suite à l'assemblée générale, le bureau est constitué comme suit :
Présidente : Sandrine BOCQUET (Le Bidule)
Vice-président:JacquesDACOSTA(LaboucherieLimousine)
Secrétaire : Brigitte DUFOIS (La Ferme Bryarde)
Secrétaire adjoint : Christian MENARD
Trésorier : Benoit JOSSINET (Entre deux branches)
Trésorière adjointe : Daniela PERRON (Daniela Lingerie)

Samedi 26 novembre
Conférence sur les musiques électroniques
à la médiathèque

Samedi 3 décembre
25e Téléthon

Distr

Retransmission p

Vendredi 9 et samedi 10 déc
Week-end romantique

Dimanche 20 novembre
ibution de la réglette mémotri au marché.

Vendredi 25 novembre
Lancement du prix polars des lecteurs de la médiathèque en compagnie de Thierry Bourcy, romancier.

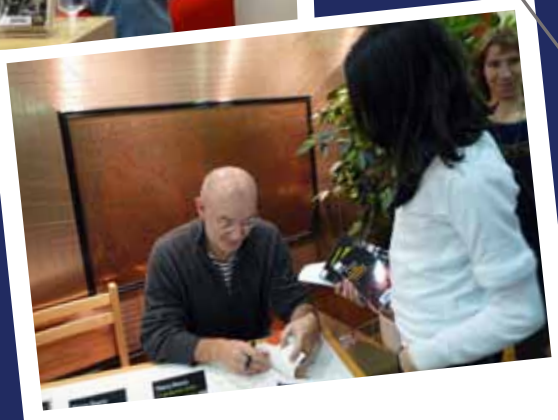

Jeudi 8 décembre
rojets jeunes en présence de Monsieur le Maire

Samedi 17 décembre
Noël des enfants

embre

Samedi 10 décembre - Goûter des seniors

Dimanche 18 décembre
Soirée de présentation du Conseil Municipal des Jeunes

RECYCLAGE

Bouteilles de champagne, boîtes de chocolats et calendriers.

Comme vous le savez déjà, les bouteilles de vin et champagne se déposent dans les apports volontaires situés dans la ville. Pour les boîtes de chocolats, cela se complique un peu. La petite barquette dorée qui réceptionne les chocolats et le papier gaufré qui les protègent va dans le bac bordeaux. Il n'y a que la boîte en carton qui se recycle et donc se met dans le bac jaune. Quant aux anciens calendriers, ils se déposent dans votre bac bordeaux. ■

CHAUFFAGE

Libérez vos radiateurs

Pour profiter pleinement de la chaleur de vos radiateurs, ne les cachez pas et laissez l'air circuler autour d'eux. Car ils vous chauffent de deux manières : directement, par rayonnement, et indirectement, en créant un mouvement tournant d'air chaud (convection).

Caché, le radiateur ne peut pas bien fonctionner. Le dossier du canapé coupe le rayonnement de chaleur du radiateur, qui ne peut pas atteindre directement les personnes. De plus, le canapé et la tablette empêchent l'air de bien circuler autour du radiateur.

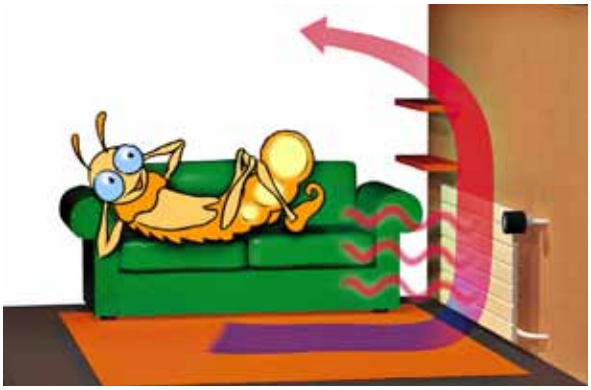

Bien dégagé, le radiateur peut donner toute sa puissance. Sa chaleur rayonne sans obstacle dans toute la pièce, et l'air circule librement autour du métal chaud, formant un mouvement d'air tournant qui amène de l'air réchauffé au centre de la pièce.

Un radiateur de chauffage central fonctionne en utilisant deux principes. Premièrement, il «rayonne»: sa chaleur est diffusée dans toutes les directions, telle la lumière d'une lampe. Mais, de même que la lumière, ce rayonnement peut être stoppé par n'importe quel obstacle. Ainsi, pour profiter de toute la chaleur d'un radiateur, on évitera de le cacher derrière un meuble ou un rideau, afin que son rayonnement puisse atteindre **directement** les personnes.

Deuxième principe : le radiateur crée un mouvement tournant d'air chaud qui s'élève vers le plafond et revient au centre de la pièce – c'est la «convection». Si des meubles, des rayons de bibliothèque ou des rideaux empêchent l'air de bien circuler, l'efficacité du chauffage baisse.

Certains radiateurs fonctionnent en utilisant essentiellement la convection (ci-dessous). Voilà pourquoi on les appelle des «convecteurs». Ils peuvent être munis d'un cache-radiateur pour autant que l'air puisse bien circuler de bas en haut. Mais pour un radiateur ordinaire, un tel cache n'est pas souhaitable, car il diminue fortement la performance de chauffage.

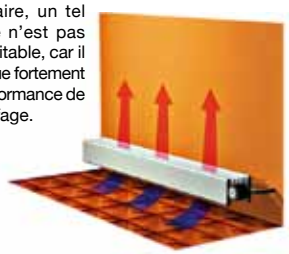

Lorsqu'un radiateur est empêché de bien fonctionner dans une pièce, soit on a froid (impossibilité d'augmenter le chauffage), soit on gaspille de l'énergie car la chaudière doit marcher plus fort pour compenser. Dans tous les cas, on est perdant.

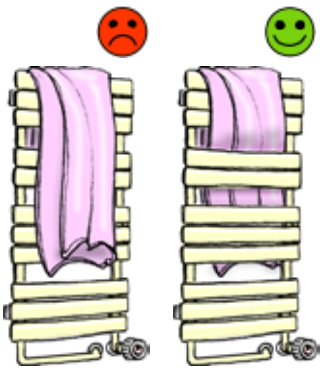

Radiateur sèche-serviettes. Pour faciliter la diffusion de chaleur, posez la serviette de manière à couvrir le minimum de surface du radiateur. Et n'oubliez pas de la retirer lorsqu'elle est sèche.

septembre 2011

energie-environnement.ch, plate-forme d'information des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement

Que faire de son sapin ?

Les épines commencent à tomber, les sapins sont défraîchis, où les jeter ? Mettez-les sur le trottoir à côté du bac vert le 1er mercredi du mois, sans neige artificielle, ni décorations et surtout sans sacs même biodégradables. Vous avez aussi la possibilité de l'apporter à la déchèterie mobile le 2e samedi du mois sur le parking du cimetière de 9 h à 13 h.

La citation du mois

Désormais la solidarité la plus nécessaire est celle de l'ensemble des habitants de la terre.

Citation de Albert Jacquard

Pour contacter Isabelle Bonifaci, messagère de la collecte sélective : Tél. : 01 45 16 68 00. Courriel : mairie@bry94.fr

CALENDRIER DE LA COLLECTE DES DÉCHETS 2012

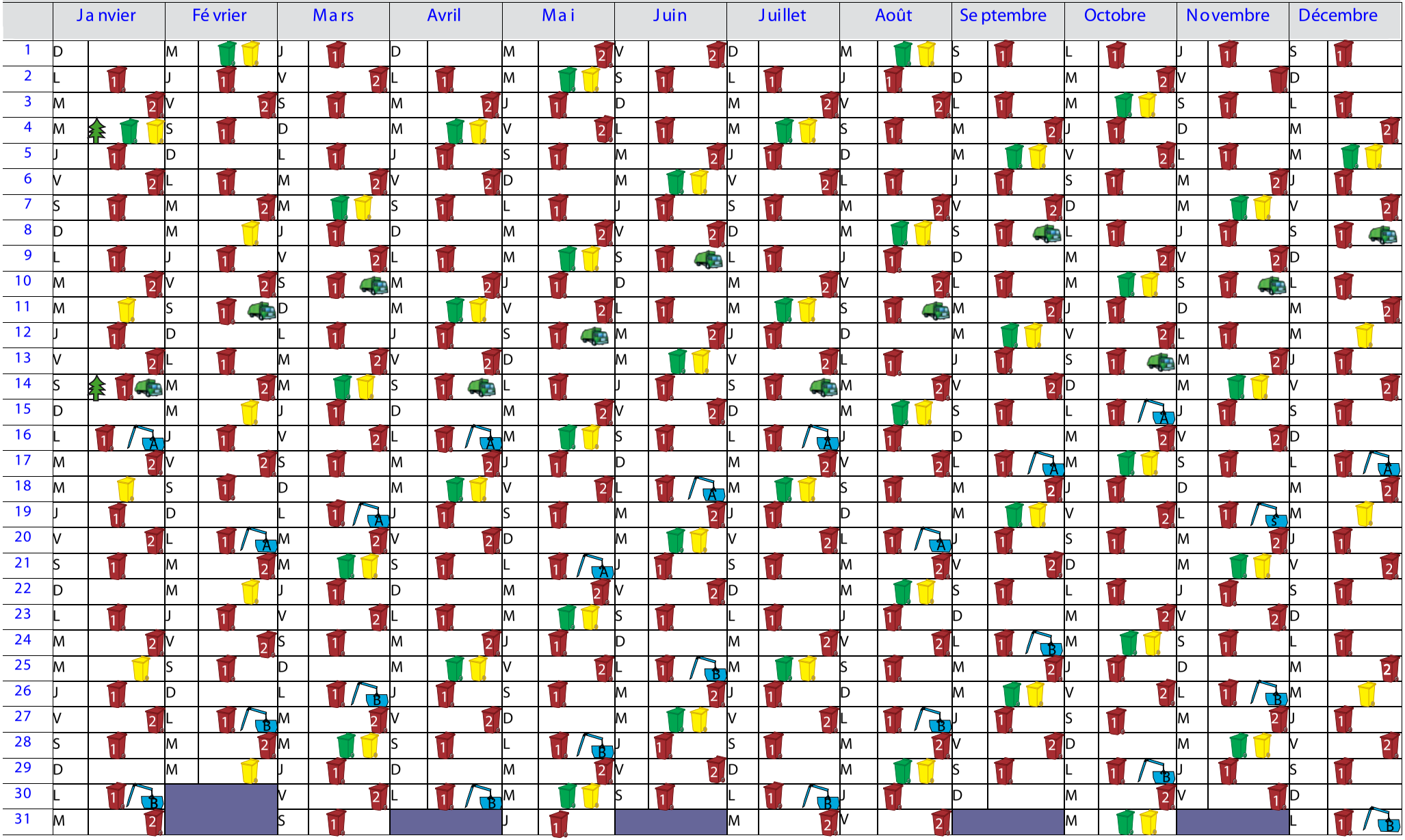

Sortir en janvier

Du 3 au 31 janvier
Exposition : « Le bestiaire »
Médiathèque Jules Verne

Samedi 7 janvier à 20 h 30
Concert Ben1 trio
Salle Daguerre

Samedi 14 janvier à 15 h
Cinéàlabib - Polar : du livre à l'écran
Médiathèque Jules Verne

Samedi 14 janvier à 18 h
Vœux à la population
Gymnase Félix Faure

Du 14 au 29 janvier
Exposition « Approche-toi »
Hôtel de Malestroit

Dimanche 15 janvier
Loto
Gymnase Félix Faure

Mardi 17 janvier à 20 h
Réunion publique sur le Plan de Prévention des Risques de Mouvements de Terrain
Salle du Conseil

Vendredi 20 janvier à 20 h
Soirée contes Soslan, le Lumineux
Médiathèque Jules Verne

Samedi 21 janvier à 15 h
Des livres et vous
Médiathèque Jules Verne

Samedi 21 janvier à 20 h 30
Concert-rencontre de l'orchestre Tutti de l'EMM et l'orchestre d'harmonie de Thorigny-sur-Marne
Salle Daguerre

Vendredi 27 janvier à 19 h 30
3e Nuit du sport
Gymnase Félix Faure

Samedi 28 janvier à 10 h 30 et à 11h15
Du miel pour les oreilles
Médiathèque Jules Verne

Samedi 28 janvier à 15 h
100 % ados
Médiathèque Jules Verne

UN NOUVEL ACCUEIL À VOTRE SERVICE

Gagnez du temps dans vos démarches !

UN seul lieu de passage
UN numéro de téléphone 01 45 16 68 00
UN courriel unique mairie@bry94.fr

Imprimé sur papier recyclé